



PROJET DU CONSEIL DES ENFANTS

CRÉATION D'UN ESPACE PARTAGÉ



CONSEILS DES ENFANTS



Créé en septembre 2012, le Conseil des Enfants est composé de 12 enfants élus au sein des écoles élémentaires de la commune. Les enfants sont issus des classes de CE2, CM1 et CM2 (2 par classes ; 6 par écoles). Un des axes forts de cette instance est de permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs. C'est un outil de citoyenneté démocratique qui permet à de jeunes conseillers d'agir sur leur environnement en mettant en œuvre des projets communs d'intérêt général.

Le Conseil des Enfants est à l'origine de nombreuses réalisations sur le territoire de la commune comme des panneaux de signalisation routière à proximité des écoles, des collectes de jouets au profit des enfants défavorisés, des actions de ramassage de déchets et l'implantation de l'aire de remise en forme dans le quartier de la Messandière.





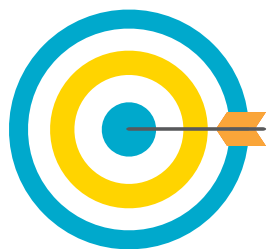
PRESENTATION DU PROJET

Le Conseil des Enfants souhaite créer un espace partagé pour les familles qui résident dans le quartier de la Messandière.

Cet espace comporterait :

- **Une aire de jeux** pour les enfants avec un toboggan, un jeu à ressorts pour les plus petits et un jeu inclusif, permettant ainsi aux enfants porteurs d'un handicap de profiter du lieu et de s'amuser.
- **Deux carrés potagers** avec des fleurs et des plantes aromatiques
- **Un composteur**
- Deux bancs et une poubelle.

Cet espace serait délimité par une palissade en bois, un arbre fruitier sera planté et des mangeoires pour les oiseaux seront également installées.



OBJECTIFS DU PROJET

Il s'agit de créer un lieu de rencontres pour les nombreuses familles qui résident dans le secteur de la Messandière.



UN ESPACE D'ÉCHANGES

Avec la création d'un lieu propice aux rencontres entre parents, enfants et grands-parents et au bien vivre ensemble. Cet espace ouvert aux familles est accessible à tous et favorise les échanges intergénérationnels. Il permet aux habitants du quartier de se retrouver et de partager un temps convivial autour des jeux pour les enfants.



UNE IMPLICATION CITOYENNE

Avec la participation des riverains dans la création de cet espace et son fonctionnement au quotidien. Cela nécessite l'investissement des habitants du quartier pour assurer la gestion du composteur partagé et le fonctionnement de l'espace au quotidien.



UN ESPACE ECOLOGIQUE ET COLLABORATIF

Avec la sensibilisation des habitants du quartier au respect de l'environnement, à la biodiversité et à la citoyenneté. Le composteur permet de mettre en œuvre la valorisation des déchets et les carrés potagers initient au jardin naturel.



LE PUBLIC CIBLÉ

▶▶ LES FAMILLES DU QUARTIER DE LA MESSANDIÈRE

Cet espace s'adresse principalement aux familles du quartier qui pourront venir profiter du lieu avec leurs enfants. Les valeurs que cet espace doit véhiculer sont la convivialité, la solidarité, la mixité sociale, culturelle et générationnelle et la pédagogie sur le respect de l'environnement.



CONCERTATION DE LA POPULATION

Une concertation avec les habitants du quartier, en amont de la réalisation du projet, va être organisée afin de mener une réflexion sur la mise en œuvre de ce projet et ainsi fédérer les riverains du quartier autour de cet espace, de son utilisation et de son entretien.

LOCALISATION DU PROJET

▶▶ LA COULÉE VERTE DE LA MESSANDIÈRE





LE QUARTIER DE LA MESSANDIÈRE

Ce nouveau quartier de Veigné mixe l'habitat et les activités de commerces et de services. C'est en 2005 que la commune de Veigné en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de l'Indre s'engage, dans la réalisation d'une reconversion de friche et d'une extension urbaine raisonnée, là où la demande de logement est importante.

Au cœur de la Vallée de l'Indre, le projet de la ZAC des Gués est à la fois l'entrée de la Communauté de Communes du Val de l'Indre et celui de la commune de Veigné. Cette situation géographique place le futur quartier au centre des différents modes de transports : axes routiers (périphérique, A10, RD910, A85), à proximité immédiate du réseau Fil Vert, mais aussi du Fil Bleu et du tramway. Cette position stratégique sera réaffirmée à terme avec la future gare multimodale et son parking de covoiturage, dont l'implantation se situera juste de l'autre côté de la RD 910 face à la ZAC des Gués. Ce sont 555 logements qui ont été construits dont 23% de logements sociaux répartis en maisons de ville, en logements individuels ou accolés et collectifs.



**Quartier
de la
Messandière**

UN AMÉNAGEMENT PROGRESSIF DANS UN SITE PRÉSERVÉ



La parcelle qui accueillera le projet se situe dans une bande verte préservée au cœur de nouveau quartier de la Messandière.

C'est dans la première partie de cet espace que le Conseil des Enfants, en 2018, a créé et mis en place **une aire de remise en forme**, mise à disposition gratuitement, ceci afin d'inciter les personnes à pratiquer une activité physique de façon ludique. L'aire est accessible à tous, 24h sur 24h, 7 jours sur 7. Le site se compose de 5 agrès : un agrès plus particulièrement destiné aux seniors : le twister pendule ; Deux agrès orientés vers un large public (sportifs débutants) : l'air walker et le banc à abdominaux ; Deux agrès équipés de vérins permettant une pratique adaptée aux capacités physiques de la personne (sportifs débutants à sportifs confirmés) : le stepper et la poulie dorsale. La combinaison des 5 agrès permet une pratique sportive complète

Le projet d'espace partagé s'inscrit ainsi dans le prolongement de cet aménagement sportif.





DESCRIPTION DES AMENAGEMENTS



L'AIRE DE JEUX

Elle sera constituée de :

- un toboggan
- deux jeux à ressorts adaptés aux enfants de 3 à 6 ans
- un jeu inclusif permettant la stimulation multi sensorielle.

Les jeux seront conformes aux exigences de sécurité.



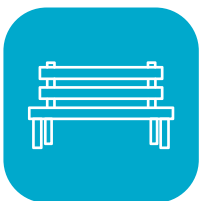
LE POTAGER

Deux carrés potagers seront proposés pour la plantation des fleurs et des plantes aromatiques. La création et l'entretien du nouvel espace ont pour objectif de permettre aux habitants de le gérer en toute autonomie pour les inviter « à s'impliquer dans la vie du quartier » et « contribuer à une action citoyenne ».



UN COMPOSTEUR

Le compostage partagé favorise la gestion domestique et collective du compost. Cela diminue les quantités de déchets à la charge de la collectivité, les habitants en deviennent responsables. Le compost ainsi créé sera utilisé dans les carrés potagers.



MOBILIER URBAIN

Deux bancs, une poubelle et une palissade en bois viendront compléter l'ensemble.



Une approche écologique du site est privilégiée avec l'emploi de matériaux éco-responsables.

Les jeux à ressort seront en bois, tout comme les bancs et la poubelle.

L'espace sera également conçu conformément aux « principes d'aménagement universel » avec l'intégration d'un jeu inclusif qui permettra à tous les enfants de profiter du site.

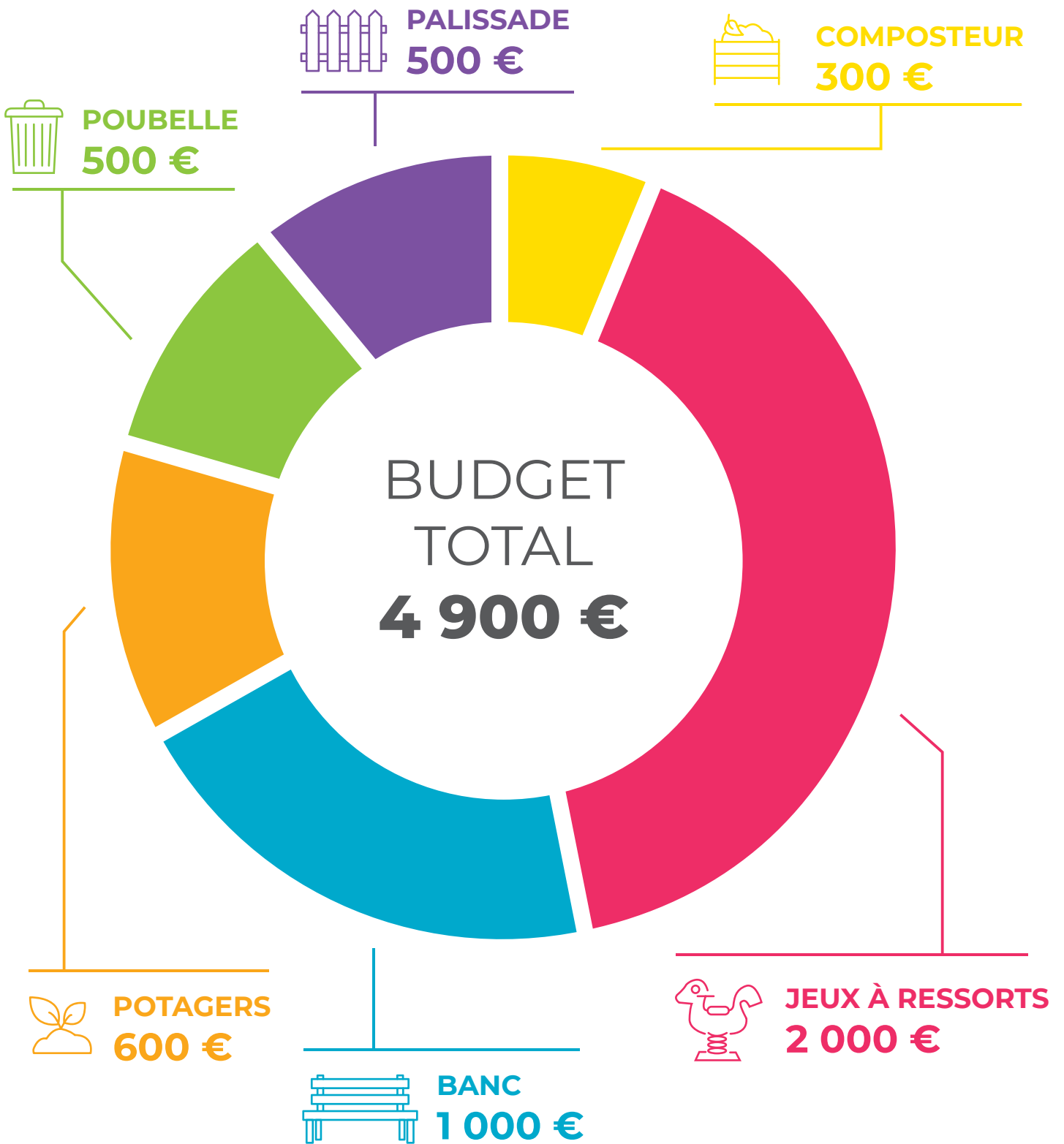


UN ESPACE ÉVOLUTIF

De la place sera laissée en termes de surface et de possibilités d'aménagement afin que des évolutions futures du site soient proposées. Cela permettra également de relancer la dynamique autour du projet, ce qui est indispensable pour maintenir l'intérêt des participants dans la durée.



EVALUATION BUDGETAIRE DU PROJET



Au vu du budget alloué et du coût des équipements, l'acquisition du toboggan et du jeu inclusif sera prise en charge sur le budget de la commune.



**PROJET DE
CRÉATION
D'UN ESPACE
PARTAGÉ**

CONSEIL
DES ENFANTS
DE VEIGNÉ

